

DEPARTEMENT  
DE LA MARNE

ARRONDISSEMENT  
DE CHALONS EN  
CHAMPAGNE

CANTON DE  
CHALONS - 3

COMMUNE DE  
CHEPY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 13 FEVRIER 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le treize février à dix-huit heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique ordinaire à la Mairie de Chepy sous la Présidence de Monsieur ROUSSINET Jérôme, maire

Étaient présents Mesdames, Messieurs :

MENISSIER Martine, VILLÉ Gérard, DUROST Raphaël, ROBERT Pascal, CASERT Catherine, MAILLARD Dany, GIOVANNI Philippe, DIOUY Béatrice, RENAULT Sylvaine.

**Date de convocation :**

06 février 2024

Absente et excusée : Madame SOURDET Joëlle.

**Formant la majorité des membres en exercice.**

Nombre de  
Conseillers : 11  
Présents : 10  
Pouvoir : 0  
Votants : 10

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

**A été élue secrétaire :** Madame MENISSIER Martine.

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal décide à l'unanimité :**

**N°1548/2024**

**Objet :**

DEMANDE DE  
SUBVENTION

Plan de financement  
travaux paysagers et  
d'aménagement du  
carrefour situé sur la  
traversée RD 280

- **D'approuver** le projet de travaux paysagers et d'aménagement du carrefour situé sur la traversée RD 280 dont le coût prévisionnel s'élève à 39 510.53€ H.T.
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet,
- **D'adopter** le plan de financement suivant et joint en annexe.
- **D'inscrire** le solde de 31 608.42€ au budget communal 2024.

**Sollicite :**

- L'attribution d'une subvention au titre de la DETR 2024 : 20 % du montant de la dépense soit 7 902.11 €

Extrait certifié conforme,  
Fait à Chepy, le 16 février 2024.

**Le Maire,  
J. ROUSSINET**

